



Compte rendu de mandat des représentant-es du personnel CGT FINANCES au CDAS du 13 novembre 2018

Début de la séance à 9h30

Représentants de l'Administration :

M. MORICEAU (DDFIP), Président ,

Représentants du personnel :

Mme FRIAA, CGT (titulaire),
Mme LAROUSSINIE, Solidaires (titulaire),
Mme MAYADE , Solidaires (titulaire)
Mme BOURGADE, FO (titulaire),
M. DEJOU , FO (titulaire)

Délégation de l'Action Sociale :

Mme BENOIT, déléguée départementale,
Mme DUFAU, assistante de service social,
Mme MAILLOT, médecin de prévention.

Correspondants sociaux :

Mme FELGINES (DDSP), Mme MIALOU (DDFIP),

Mme PUECH, vice-présidente de l'association des retraités.

Mme BENOIT assure le secrétariat, et Mme BOURGADE (FO) celui de secrétaire adjoint.

1/ Approbation du procès verbal de la réunion du 27 mars 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2/ Actualités du Secrétariat Général

Suite à une enquête nationale en 2007, il ressort que le modèle d'action sociale est en inadéquation avec la demande des personnels.
Afin de gagner en visibilité, en qualité et en accessibilité au plus grand nombre trois grands axes de travail sont proposés :

-améliorer des prestations pour répondre aux priorités exprimées par les agents (réflexion sur la restauration collective en régions ; revoir la répartition du parc immobilier offert par ALPAF en Île-de-France et en provinces) ainsi que les prêts, et gérer au mieux le parc immobilier en matière de tourisme social)

- améliorer la cohérence dans la communication entre les différents acteurs de l'action sociale pour clarifier la tarification sociale à tous les niveaux ;

- interroger les prestations nationales et locales et leurs modalités de mises en œuvre.

3/ Utilisation des Crédits d'Action Locale (CAL) 2018

Arbre de Noël 2018 :

Il se déroulera le 05 décembre prochain à la salle de la Vidalie à Arpajon sur Cère, avec un spectacle de Cirque pour enfants par la troupe KERWISH. (chats comédiens, magie, chiens savants...)

En plus du spectacle une animation *maquillage pour enfants* est prévue, ainsi qu'un concours de dessin auprès des jeunes publics.

Comme l'an dernier les parents devront apporter les cadeaux à la délégation (ou à l'arrière de la salle de la Vidalie le jour de la manifestation) pour qu'ils soient remis par le Père Noël à leurs enfants. Les membres du CDAS pourront participer à la collecte sur les sites où ils sont présents.

Les chèques cadeaux (d'une valeur faciale de 40 €, supérieure à la moyenne nationale), désormais dématérialisés, ont été envoyés sur les messageries professionnelles par la déléguée fin octobre.

Il est possible de demander la rematérialisation du chèque cadeau.

À ce jour, 90 % des agents concernés se sont connectés au site .

Les élus CGT demandent une précision en cas de vol ou de perte des chèques cadeaux rematérialisés qui sont expédiés sous forme papier aux agents en courrier simple. La déléguée questionnera les services centraux prochainement pour connaître les éventuelles modalités à appliquer dans ce genre de situation..

Les organisations syndicales valident comme l'an passé, l'achat d'une boîte de chocolats par service pour tous les agents.

Utilisation des Crédits d'Actions Locales (CAL) 2018

Pour rappel , le montant total de la dotation était de 16 000 €

Toutes les sorties proposées aux retraités et aux actifs ont trouvé un écho favorable auprès des agents pour l'année 2018. Seule la conférence en partenariat avec la MGEFI et la Mutualité Française sur le thème « la santé des aidants », a été annulée, en raison d'un nombre insuffisant des participants.

En ce qui concerne les coins repas, l'année 2018 a vu la disparition de deux structures (Laroquebrou et Montsalvy), et parallèlement l'ouverture de deux nouveaux coins repas, en janvier sur le site de Maurs en et en juillet sur le site de Murat.

Après bilan de l'utilisation des crédits alloués, le solde positif est de 58 € mais à ce jour certaines dépenses, sont encore en cours notamment pour l' Arbre de Noël.

5/ Projets d'Action Locale pour 2019.

Budget disponible : 16 000 €.

Les crédits alloués aux consultations psychologues les années précédentes, soit 140 €, en raison de la mise en place d'une plate-forme d'écoute et de soutien téléphonique au niveau national vont être redistribués sur les autres lignes budgétaires du CAL avec l'accord des organisations syndicales.

*Arbre de Noël (montant prévisionnel alloué à cette manifestation) 8 000 € (idem 2018).

*Amitié Finances 200 €
Manifestations retraités 2400 € .

Budget actifs dont voyages et sorties 4760€

Prestation CESU préfinancés 200 €.

Pour rappel : il s'agit d'un titre de paiement (valeur faciale 15 euros, valable une année) qui permet l'emploi d'un salarié direct ou le paiement d'un prestataire de services à la personne.

Ces CESU ont pour but de soulager l'agent qui connaît des difficultés passagères, et interviennent pour pallier les prestations non prises en compte par la Mutuelle qui elle intervient pour les urgences, les imprévus et les protocoles lourds.

Cette aide est accordée à l'agent ou son conjoint sous certaines conditions : congés longue durée ou longue maladie, congés de maternité, congés de maladie ordinaire supérieur à un mois ou inférieur à un mois si l'agent est dans l'incapacité de se déplacer, sortie d'hospitalisation, garde de personne âgée à charge ou d'enfant handicapé.

Les CESU doivent être demandés auprès du service d'action sociale ou auprès de l'assistante de service social, sous présentation de justificatifs médicaux.

Cette prestation est limitée à 3 CESU par agent.

Coins repas 300 € (idem 2018).

Sorties des actifs prévues en 2019 :

en février week end au Salon de l'agriculture et bateau mouche ;

en juin 2019 : journée visite du musée Michelin et Puy de Dôme ;

en août journée à la mer à Sète,

en septembre journée Karting à PERS.

Sorties des retraités 2019 :

journée aux « Folies Fermières » ,

une journée à la maison des vautours et visite de Montpellier le Vieux ;

Séjour groupe autofinancé du 14 au 21 septembre 2019 à la Baule.

5/ Actualités SRIAS et RISAS :

SRIAS :

Le budget alloué au titre de l'année 2018 pour l'action sociale interministérielle pour la région Rhône Alpes Auvergne est de 481 764 €. (le RISAS est l'échelon départemental mise en place pour les actions sociales interministérielles.)

Pour 2018(département du Cantal) :

- reconduction du prix littéraire. La délégation a diffusé auprès des agents courant novembre les livres sélectionnés pour le prix littéraire et les modalités pratiques pour faire partie du jury.

- journée libre le 24 novembre à Toulouse,

- journée de sensibilisation à la méditation de pleine conscience le 4 décembre 2018,

- spectacle de fin d'année à Héлитas, « les petits papiers de Léopoldine ».

Pour info quatre enfants des agents des Finances ont bénéficié des colonies proposées par le SRIAS (destination Barcelone, Rome et Londres) aux vacances de la Toussaint.

Pour 2019 :

- prix littéraire,

- week-end end à Marseille en juin,

- CESU Préfinancés,

- journée à la cité de l'Espace à Toulouse,

-spectacle de fin d'année.

Suite aux interrogations des élus CGT, sur les modalités d'attribution de ces fonds interministériels et leur gestion, il est proposé aux mandatés syndicaux le souhaitant et en accord avec le Président du CDAS, de participer à la prochaine réunion du RISAS 15 en mai 2019.

6/Questions diverses :

Les organisations syndicales demandent que la déléguée informe les agents de plusieurs mesures sociales départementales ou régionales favorables à leurs enfants, :

- **le PASS Cantal** (enfants âgés de 3 à 17 ans),
- **la Carte A+** (pour les enfants internes sur la commune d'Aurillac et les jeunes résidant sur la commune)
- **le PASS Région** (pour les lycéens et étudiants).

La séance est levée à 11 h 30.

Vos représentant-es CGT au CDAS: Sylvie FRIAA – Luc WAY

Pour plus d'informations sur l'action sociale n'hésitez pas à nous contacter (04 71 43 45 60 ou 61) et/ou à joindre la Délégation au 04 71 46 85 16.

Vous pouvez également consulter le guide de l'action sociale sur notre site internet local :

<http://www.cgtfipcantal.org/dossiers/action-sociale>

Quelques dates à retenir

***_Dès début novembre : possibilité de renouveler un plan d'épargne Chèques Vacances pour 2019.
Plus d'information : <https://www.fonctionpublique-chequesvacances.fr/cv/web/home> 1ère
demande possible à tout moment***

***_18 novembre 2018 : date limite d'inscription des enfants aux colonies hiver.
– 1^{er} décembre au 8 janvier 2019, inscriptions des enfants aux colonies de printemps.
Plus d'information : <http://www.epafvacances.fr/ve/index-ve.php>***

***_Dès le 1^{er} janvier 2019 : demande de CESU 0/6 ans pour l'année 2019 (garde d'enfant).
Plus d'information : <https://www.cesu-fonctionpublique.fr/>***

***__Dès le 1^{er} janvier 2019 : demande de CESU 6/12 ans pour l'année 2019 (garde d'enfant et soutien scolaire).
Plus d'information : <https://www.cheque-domicile-universel.com/client/MEF/>***